



FORMATION DES BÉNÉVOLES D'ACCOMPAGNEMENT EN SOINS PALLIATIFS

Rappel : Annexe 9 de l'instruction interministérielle n° DGOS/R4/DGS/DGCS/2023/76 du 21 juin 2023 relative à la poursuite de la structuration des filières territoriales de soins palliatifs dans la perspective de la stratégie décennale 2024-2034

« Les associations sont garantes de la qualité de la formation et du suivi des interventions des bénévoles d'accompagnement.

- En application de l'article L. 1110-11 du Code de la santé publique, les associations se dotent d'une charte qui définit les principes que les bénévoles doivent respecter dans leur action. Ces principes comportent notamment le respect des opinions philosophiques et religieuses de la personne accompagnée, le respect de sa dignité et de son intimité, la discrétion, la confidentialité, l'absence d'interférence dans les soins.

- Elles assurent la sélection et la formation initiale des bénévoles, qu'elles accompagnent tout au long de leur bénévolat. Dans le cadre d'une démarche de soutien des bénévoles et d'amélioration continue des pratiques, elles leur proposent des groupes de paroles réguliers et des modules de formation continue.

- Elles peuvent proposer un accompagnement aux personnes endeuillées et forment spécifiquement les bénévoles intervenant dans ce cadre.

- Les associations respectent un référentiel de formation, établi et mis à jour collectivement par les représentants des associations à l'échelon national. Il porte notamment sur les besoins des malades, de leurs proches et de l'accompagnant lui-même (écoute, compréhension intime et recul personnel requis pour assurer son rôle. »



A - Proposition de socle commun pour la FORMATION INITIALE des bénévoles d'accompagnement en soins palliatifs

LE PRESENT SOCLE COMMUN EST COMPOSE DE 2 ELEMENTS
COMPLEMENTAIRES, INDISSOCIABLES.

I - La formation initiale est un parcours de préparation du postulant : pédagogie de maturation, de cheminement de la personne, d'expérimentation du terrain

Entretien initial avec les responsables associatifs, et/ou le formateur interne	Entretien avec un/une psychologue, à un moment ou l'autre de la formation initiale	Suivi de la formation initiale : les apports de connaissances	Groupe d'échanges entre bénévoles en activité et postulants en formation Immersion sur le terrain Parrainage, tutorat ou binôme	Confirmation mutuelle en fin de formation Évaluation des capacités d'accompagnement du bénévole.	Accord sur une charte Signature d'un engagement
---	--	---	---	---	--

Nécessité de faire signer soit la charte de l'association ou de la fédération à laquelle elle appartient.

II - Les actions ou thèmes de la formation initiale : les apports de connaissances

Ces actions s'organisent selon 3 volets complémentaires : Les personnes accompagnées, les accompagnant.es et l'accompagnement.

Chacun des 3 volets doit être abordé

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

La personne gravement malade et/ou en fin de vie	La souffrance des familles, des proches, des soignant.es	Deuil
- La maladie grave, la mort - La souffrance globale : douleur, souffrance psychologique, sociale, spirituelle. - Besoins de la personne en fin de vie selon l'âge, les pathologies, les lieux de séjours.	- La séparation - L'impuissance - Les différentes émotions et réactions	- Les étapes du mourir - Le processus du deuil

LES ACCOMPAGNANT.ES

1 - Connaissance de soi :	2- Les outils de la relation dans l'accompagnement	3 - L'éthique et valeurs
- « moi et la mort »	- L'écoute	- Le respect - La confidentialité



- réflexions autour de ses propres motivations.	- La présence : l'attitude, l'intimité, le silence - La communication non verbale : le silence, le regard, le toucher, le souffle et la respiration	- La bienveillance - Le non jugement - La juste distance - présence - Le lien
---	--	--

L'ACCOMPAGNEMENT *bénévole en soins palliatif dans la société*

1- Actions sociétale et/ou citoyenne et éthique	2- Organisation
<ul style="list-style-type: none"> - Histoire et philosophie des soins palliatifs - Participation à la diffusion de la culture palliative. - Témoignages et solidarité citoyenne - Veille sociétale sur les conditions de la fin de vie des personnes accompagnées. - Droits des malades - Représentation des usagers (RU) - Lois sur la fin de vie 	<ul style="list-style-type: none"> - Les soins palliatifs en France - Les différents lieux d'intervention - Les missions des associations : former accompagner diffuser la culture palliative - L'accompagnement bénévole : charte, conventions, motivations, coordinateur et référent, groupe de paroles - Relations avec les équipes soignantes dans les différents lieux d'intervention

Ceci est un socle commun, il n'empêche pas des initiatives complémentaires selon les besoins de l'association.

Nombre d'heures de formation et durée

- Un seuil minimum de 50 heures de formations théorique et pratique est fortement conseillé.
- La formation est un chemin de maturation et d'appropriation qui s'étend sur un semestre, pour le.la postulant.e et pour l'association organisatrice.

Les intervenant.es dans le parcours de formation

Des professionnels spécialisés et des bénévoles expérimentés - mixité et complémentarité des expériences sont importantes.

Le socle commun servira de référence pour l'établissement d'un certificat de formation

B- Proposition de socle commun pour LE SOUTIEN des bénévoles d'accompagnement en soins palliatifs

B1 - Groupe de parole

Contenu	Intervenant.es	Fréquence
<ul style="list-style-type: none"> • Partage d'expérience et analyse de la relation d'accompagnement vécue par les bénévoles. • Un lieu d'écoute mutuelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Psychologue ou professionnel en position de tiers (ni de l'association, ni des équipes soignantes) 	<ul style="list-style-type: none"> • A minima une fois par mois • Participation obligatoire

Ce que n'est pas un groupe de parole

- Le groupe de parole n'est pas une réunion clinique où se discute la situation clinique du patient.
- Ce n'est pas un lieu de psychothérapie individuelle ou collective.
- Ce n'est pas un groupe où se règlent des questions d'organisation, de coordination.

B2 - Formation continue

Il s'agit d'approfondir les thèmes abordés en formation initiale ou d'en découvrir de nouveaux en fonction du contexte et des besoins exprimés par les bénévoles en activité, les responsables associatifs et/ou les associations.

Contenu	Modalités
<input type="checkbox"/> <i>Personnes en fin de vie</i> La maladie, la souffrance globale, la mort Les rites et les rituels/ différentes approches spirituelles La dignité L'euthanasie Approfondissement de l'écoute Le toucher La juste distance Etc.	Les formations continues sont données par des professionnels et/ou des bénévoles expérimentés. Modules de formation en présentiel ou en distanciel (Mooc, Webinaires...) Journées thématiques. Colloques, congrès, séminaires. Rencontres et partages d'expériences. Actions formatives : Expositions, théâtre forum, ciné débat...
<input type="checkbox"/> <i>L'approche de la fin de vie</i> L'annonce de la maladie grave Maladies neuro évolutives Maladies d'Alzheimer et apparentées, démences, confusion Personnes non communicantes Chronicité, handicap, dépendance Etc.	
<input type="checkbox"/> <i>Rôle du bénévole d'accompagnement</i> Le rôle du coordinateur des bénévoles, la vie d'équipe.... L'accompagnement à domicile Accompagnement autres : milieu carcéral, rue, réanimation, urgences Etc.	
<input type="checkbox"/> <i>Accompagnement et entourage</i> Soutien aux aidants La séparation Le deuil Parler de la mort à des enfants Etc.	
<input type="checkbox"/> <i>Accompagnement et société</i> Les directives anticipées et la personne de confiance. Diffusion de la culture palliative. Témoignage des bénévoles sur les questions éthiques de fin de vie. RU – Représentant des usagers. Démocratie en santé. Etc.	

Chaque bénévole doit suivre annuellement et à minima, un module de formation continue, choisi dans le programme proposé par l'association ou des associations partenaires